



Programme de formation Certificat d'Aptitude Professionnel des Métiers de la Coiffure

Le titulaire du CAP Coiffure est un professionnel qualifié, maîtrisant les techniques de base, d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage des cheveux pour les hommes, les femmes et enfants.

- Il procède au lavage, à la coupe et à la mise en forme des cheveux.
- Sous la supervision d'un responsable en salon, il peut effectuer des colorations et des permanentes.
- Il porte une attention particulière à l'accueil des clients et peut également les conseiller dans le choix de l'offre de service
- En plus de ses missions techniques, il contribue à la gestion des stocks, à l'organisation et à l'entretien du salon, ainsi qu'à la planification des rendez-vous.
- L'apprenti doit maîtriser les fondamentaux de la gestion d'entreprise
- Il est également en mesure de conseiller sa cliente sur les produits et services adaptés aux besoins, dans le cadre de son champ de compétences.

Après l'obtention du diplôme, il débute généralement en tant qu'assistant dans un salon, mais peut aussi exercer la coiffure à domicile.

Prérequis :

Niveau requis : avoir validé une classe de troisième, ou un niveau équivalent

Qualités essentielles pour exercer le métier de coiffeur (se):

- Habileté manuelle et précision dans les gestes
- L'apprenti doit pouvoir rester debout tout en gérant bien son temps, en prenant soin de soi
- Absence de contre-indications allergiques majeures pouvant gêner la pratique du métier
- Goût affirmé pour le contact avec la clientèle et la relation de service
- Présentation soignée, tant au niveau de l'hygiène personnelle que de la tenue vestimentaire.



Programme de formation Certificat d'Aptitude Professionnel des Métiers de la Coiffure

- Sens artistique, imagination et créativité, qualités très appréciées dans cette profession.

MATIERES GENERALES

Français :

L'objectif de cet enseignement est de renforcer les compétences en communication écrite et orale à travers trois axes principaux :

- La maîtrise de la langue (grammaire, orthographe, vocabulaire)
- Le développement de l'expression orale (prise de parole, participation à un débat, échanges)
- L'expression écrite (rédaction de textes variés).

Ces apprentissages sont consolidés par des activités régulières de lecture de texte et d'œuvres complètes.

Histoire- Géographie :

Cet enseignement aborde :

- Les grands enjeux du monde contemporain à différentes échelles.
- L'évolution des territoires, aux conflits et guerres.
- Les inégalités et interdépendances qui structurent la planète aujourd'hui.
- La diversité culturelle à l'ère de la mondialisation.
- Le fonctionnement de la démocratie en France et en Europe.
- Les avancées récentes des sciences, des techniques et des moyens de communication.
- Les relations entre l'homme et son environnement.

Mathématiques :

Cet enseignement vise à :

- Consolider les bases du calcul numérique et du calcul mental
- Développer la capacité à se repérer dans des tableaux et sur des plans
- Maîtriser les notions de proportionnalité et de pourcentages.
- Aborder la résolution d'équations du premier degré à une inconnue,
- L'analyse statistique à une variable,
- La géométrie plane et dans l'espace, notamment les propriétés de Pythagore et de Thalès.
- L'application des mathématiques dans des situations concrètes, telles que le calcul des



Programme de formation Certificat d'Aptitude Professionnel des Métiers de la Coiffure

TVA, des escomptes, des pourcentages et des remises.

Sciences :

Cet enseignement apprend à :

- Faire attention aux dangers liés aux produits chimiques et à l'électricité.
- Comprendre la matière et ses propriétés, les réactions chimiques, l'acidité, la basicité et le pH.
- Étudier les mouvements et l'équilibre des objets.
- Apprendre le fonctionnement de l'électricité (courant continu et alternatif), la puissance et l'énergie.
- Découvrir comment mesurer la température, comment la chaleur se propage et comment bien isoler pour garder la chaleur.

•

Langues vivante (facultative) :

Cet enseignement de langue vivante (facultatif) a pour but de :

- Comprendre et à s'exprimer, à l'oral comme à l'écrit.
- Savoir communiquer à l'international.
- Connaître la grammaire, et le vocabulaire.
- La prononciation en utilisant différents types de documents.

Education physique et sportive :

Non dispensée au centre de formation



Programme de formation Certificat d'Aptitude Professionnel des Métiers de la Coiffure

MATIERES PROFESSIONNELLES

Les savoirs faire professionnels :

Organisation :

- Rechercher, comprendre, trier et utiliser les informations.
- Déterminer les attentes du client.

Réalisation :

- Préparer l'espace de travail et installer le client.
- Utiliser les différents produits.
- Réaliser des coupes et mettre en forme les cheveux.
- Coiffer le client.
- Réceptionner, ranger et présenter les produits.
- Veiller à l'hygiène et à l'entretien du matériel.
- Vérifier la qualité du travail effectué.
- Contribuer au suivi de la clientèle.

Communication :

- Accueillir les personnes.
- Recevoir et transmettre des messages.
- Conseiller et convaincre.
- Travailler en équipe.

Biologie générale et appliquée :

- Les éléments qui composent la matière vivante.
- L'organisation des cellules et des tissus chez les êtres vivants.
- Les fonctions de relation, de nutrition et de protection de l'organisme.
- La peau et ses annexes (les phanères).
- L'anatomie et la morphologie de la tête.



Programme de formation Certificat d'Aptitude Professionnel des Métiers de la Coiffure

Technologie des produits :

- Règlementation en vigueur.
- Caractéristiques physiques et chimiques des produits pour les cheveux.
- Technologie des équipements.
- Présentation et étude des appareils, outils et accessoires utilisés.

Techniques professionnelles :

La réalisation de :

- Shampoings,
- Soins capillaires,
- Colorations,
- Permanentes,
- Coiffages (brushing, mise en plis), séchage,
- Coupes et coiffures.

Communication :

- Connaissance des produits et services commerciaux.
- Présentation des produits et services.
- Techniques de communication.

Vente et commercialisation des produits et services :

- Réglementation, publicité et mise en valeur.
- Techniques de vente.
- Réalisation de fiches techniques.

Connaissance des environnements professionnels :

- Compréhension de l'entreprise, des techniques de communication et de gestion des locaux
- Respect des règles d'hygiène en milieu professionnel.
- Maîtrise de la réglementation liée à la profession.

Arts appliqués :

- Étude de la forme de la tête.
- Analyse des couleurs et des matières.
- Réalisation de dessins et croquis de coiffures.



Programme de formation Certificat d'Aptitude Professionnel des Métiers de la Coiffure

- Découverte de l'histoire de la coiffure.
- Techniques de communication visuelle et publicitaire : mise en page de magazines, création d'objets et d'accessoires de mode, valorisation des produits et conception de vitrines.
- Notions de colorimétrie et de morphologie.

Prévention, santé et Environnement :

La Santé :

- Alimentation, hygiène,
- Éducation sexuelle,
- Protection sanitaire et sociale.
- Premiers secours en milieu professionnel

Environnement :

- La famille.
- La qualité de vie.
- La gestion de l'eau.
- La gestion de l'énergie et des déchets.

Consommation :

- L'information et la protection des consommateurs.
- La consommation des ménages.

Entreprise et vie professionnelle :

- Le marché du travail.
- La vie professionnelle
- Les droits du salarié.
- La prévention des accidents du travail.
- L'entreprise.
- Le poste de travail.



Programme de formation Certificat d'Aptitude Professionnel des Métiers de la Coiffure

REGLEMENT EXAMEN

EPREUVES	Unités	Coeff	Mode	Durée
Unités professionnelles				
EP1- Techniques de coiffure	UG1	14	Pratique Et Écrit	5H45
EP2- Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	UG2	3	Oral	20 mns
Unités Générales				
EG1- Français, histoire-géographie, Enseignement moral et civique	UG3	3	Écrit français Oral français Oral HG EMG	2h00 10 min 15 min
EG2- Mathématiques-Physique-chimie	UG2	2	Écrit	1h30
EG3- Education physique et sportive	UG3	1	Épreuve ponctuelle	
EG4- Langue vivante et étrangère	UG4	1	Écrit +oral	1h06
EG5- Prévention, santé, Environnement	UG5	1	Écrit	1h
-Épreuve facultative : Arts appliqués et culture artistique (1)	UF	1	Écrit	1h30



Programme de formation Certificat d'Aptitude Professionnel des Métiers de la Coiffure

(1) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.